

Innover en éducation

Renforcer la liaison collège-lycée

Projet mené par les CPE nouveaux titulaires

Dossier présenté par

Arcin Anabelle, Roussel Cécilia, Swiac Magalie, Tournier Amélie

Année 2015-2016

1. Présentation du projet

Dans le cadre du renforcement de la liaison collège-lycée, nous avons décidé d'innover en portant un projet de création de vidéo au sein des lycées polyvalents, généraux et professionnels. Cette vidéo sera produite par les élèves eux-mêmes, en lien avec le professeur documentaliste qui a toute légitimité, notamment de part de l'une de ses compétences qui le fait "maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias" (BO du 25 Juillet 2013). Elle sera également produite avec la participation des Conseillers Principaux d'Education (CPE) et des Professeurs Principaux (PP). Ces personnels accompagneront les élèves dans leur projet scolaire et dans le cadre de travaux en lien avec les Technologies de l'information et de la communication (TIC). Seront également impliqués les élèves des filières spécifiques proposées dans les établissements (notamment en lycée professionnel avec le baccalauréat professionnel "Accueil Relation Client et Usager", le baccalauréat professionnel "Sciences Electroniques et Numériques", ou encore le baccalauréat technologique "Sciences et Technologies de l'Industrie et du

Développement Durable"). Nous ferons également entrer ce projet dans certains enseignements disciplinaires ou encore dans les différents enseignements exploratoires de seconde générale. Cette vidéo sera utilisée comme support à un projet plus global d'accueil et d'intégration de l'élève notamment l'intégration au sein de son établissement, la connaissance des profils des élèves mais également la continuité avec les apprentissages du collège.

2. Diagnostic

Malgré les rencontres avec les conseillers d'orientations psychologues (COP), les journées portes ouvertes ou encore les bancs d'essais, certaines filières comme certains enseignements d'explorations en lycée général et technologique, sont mal connues voire méconnues ou même évitées par les élèves de troisième, nos futurs lycéens. Les présentations des formations aux élèves restent parfois théoriques et les empêchent d'avoir une vision concrète de ces dernières.

Cette méconnaissance des différentes filières peut aboutir à des orientations subies lors de l'arrivée au lycée, à des situations d'absentéisme puis de décrochage scolaire, induisant un important travail de réorientation à prévoir dès le premier trimestre. Autant d'éléments perçus comme un échec pour l'élève.

3. Enjeux/ Objectifs

Les enjeux sont de :

- Promouvoir et faire connaître les différentes filières du lycée pour permettre aux futurs lycéens de faire des choix d'orientation réfléchis et raisonnés.
- Valoriser les filières perçues comme des « seconds choix » par les élèves,
- Favoriser la connaissance de l'établissement et des poursuites d'études envisageables par les élèves de troisième,
- Favoriser l'échange entre les collégiens et les lycéens,
- Confirmer ou infirmer un choix d'orientation en lien avec le projet scolaire,
- Développer un sentiment d'appartenance à l'établissement pour les élèves impliqués dans le projet, du lycée en général et des collégiens, futurs lycéens. Ce sentiment est également étendu aux personnels. En effet, dans certaines cités scolaires, la connaissance de chacune des filières n'est pas évidente même pour les enseignants ou les CPE.
- A plus long terme, favoriser l'intégration des élèves et limiter les orientations subies.

En effet, la vidéo servira de support à la présentation des différentes filières lors de l'intervention des lycéens dans les collèges. Sur le mode du dispositif des ambassadeurs, les lycéens viendront présenter leur formation en utilisant cette vidéo. Leur intervention se basera sur leur propre ressenti. Cette vidéo constituera un outil d'échange entre nos lycéens et nos éventuels futurs lycéens. Lors de cette présentation, les collégiens auront la possibilité de s'inscrire pour une découverte en atelier, dans une séance d'enseignement d'exploration ou encore pour un éventuel banc d'essai dans le lycée en question, afin d'interroger puis de confirmer leur choix au moment des vœux d'orientation.

Cette étape viendra compléter un dispositif pensé collectivement au sein du lycée notamment en conseil pédagogique, pour faciliter l'intégration et le bien-être des élèves. Il y aura une ou plusieurs journées portes ouvertes, une intégration spécifique des nouveaux élèves en début d'année scolaire avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, une évaluation du parcours des élèves visant à apprécier le projet scolaire mais également les difficultés ressenties par l'élève afin d'accompagner au mieux l'élève dans son parcours scolaire.

4. Axes stratégiques et mise en avant des avantages des axes retenus/ effets attendus à moyen-long termes

- **Optimiser l'orientation des élèves** en limitant les choix d'orientation par défaut :

Le travail de communication (établissement vers élèves), doit permettre de limiter un choix d'orientation non mûri et insuffisamment réfléchi en raison d'une méconnaissance des formations proposées. Il est donc question de limiter les situations d'absentéisme scolaire pouvant aller jusqu'à des situations de décrochage scolaire, voire des démissions et d'accompagner les élèves de manière plus réactive dès le début de l'année, en cas d'orientation subie (premier vœu non obtenu par exemple). Il s'agit de présenter aux élèves de troisième des collèges de secteur, les formations proposées dans notre établissement. Il est primordial que les élèves eux-mêmes présentent les formations avec leurs propres mots et leur enthousiasme (avec l'aide des adultes), faisant écho à leur expérience personnelle. Nous devons compter sur les personnels de direction pour mettre en place et faire la promotion de cette action auprès des principaux des collèges.

Le travail de communication (élève vers établissement) est approfondi par l'équipe lors de l'intégration des nouveaux élèves en début d'année. Ainsi, le projet de l'élève est connu de tous et un travail optimisé peut être fait en ce sens (stages passerelles pour effectuer un changement de filière, stages de découverte dans d'autres domaines, recherche d'un patron en cas de demande d'apprentissage, suivi par la COP dès le début de l'année...).

- **Favoriser l'attractivité du lycée et l'implication des professionnels dans le projet de l'élève**, par la mise en place d'une liaison troisième/seconde impliquant les élèves,

les professeurs, les COP, les CPE et les personnels de direction au travers de demi-journées de présentation (journées propre à notre établissement).

- **Favoriser le sentiment d'appartenance** par la création d'un projet impliquant et valorisant les différentes filières du lycée.
- **Favoriser les poursuites d'études ambitieuses et la continuité du projet scolaire/professionnel** au niveau post-bac, par une meilleure maîtrise du parcours de chaque élève. Le pourcentage d'élèves quittant le second degré pour poursuivre leurs études est un axe majeur attendu. Les orientations réfléchies et choisies conduisent à une scolarité maîtrisée et vécue de façon agréable par les élèves. Les lycéens dans cette situation seront davantage motivés pour s'engager dans des études supérieures. Les souhaits de poursuite d'étude en seront donc affectés positivement ainsi que l'insertion professionnelle dans la vie active. De plus, la vidéo ainsi réalisée pourra également servir d'outil de communication à la relation entre l'établissement et l'Entreprise.

5. Calendrier

- **Fin septembre** : Passation d'un questionnaire aux élèves de seconde et aux nouveaux arrivants. Chacun d'entre eux sera interrogé sur ses attentes, ainsi que sur ce qu'il aurait voulu savoir avant d'arriver au sein de l'établissement ou ce à quoi d'autres auraient dû être préparés.
- **Octobre** : Appel à candidature pour mettre en place le projet de création, en direction des professeurs, des élèves, des parents, des personnels, des partenaires extérieurs notamment le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI), les lycées partenaires, le projet inter-conseils de Vie Lycéenne, le Conseil de Vie Lycéenne (CVL) ou encore les Conseils de Vie Collégienne (CVC).
- **Novembre** : Constitution du groupe de projet avec le CVL puis dépouillement des questionnaires. En fonction de l'équipement numérique, ce questionnaire pourra être édité et publié sur l'ENT (Espace Numérique de travail), ou sur format papier.
- **Décembre** : La trame de la vidéo devra être adoptée et l'objectif est d'avoir trouvé quels lycéens, quels adultes, quels lieux et quelles filières filmer, l'idéal étant de couvrir tout le panel de formations offert par le lycée.
- **Janvier/Février**: Tournage et montage des vidéos.
- **Mars**: Diffusion des vidéos dans les collèges et présentation des formations par les lycéens aux collégiens. Mise en ligne des vidéos sur le site internet du lycée, avec rappel

des dates des journées portes ouvertes et/ou d'immersion au sein de l'établissement. Rappel des possibilités de bancs d'essai. Mise en place d'une Foire Aux Questions (FAQ) sur le site internet du lycée. Ces questions nous serviront de base à la création des plaquettes distribuées lors des portes ouvertes. En effet, elles permettent d'identifier les besoins en information des collégiens.

- **Mars/Avril/Mai** : Journées portes ouvertes avec remise d'une plaquette et visite des locaux. Mise en place d'un stand au lycée lors des portes ouvertes avec les élèves ayant réalisé la vidéo et ceux qui sont intervenus dans les collèges. La phase d'échange pourra ainsi se poursuivre au sein du lycée. Mise en place de la période de découverte des filières pour les élèves de troisième, soit en enseignement d'exploration, soit en atelier professionnel.

- **Août** : Si le dispositif d'école ouverte existe, un accueil des élèves de seconde et les nouveaux entrants se fera pour les familiariser avec leur nouvel environnement.

- **Rentrée** : Accueil spécifique des élèves. Les nouveaux arrivants bénéficieront d'un accueil personnalisé sur deux journées. Lors de ces journées, ils apprendront à découvrir l'établissement mais aussi les équipes **par la** participation à des ateliers sur différents thèmes. Lors de cette intégration, les élèves rempliront un document exploratoire/bilan sur leur parcours scolaire, leurs souhaits d'orientation, leurs difficultés, leurs points forts...

Les élèves seront invités à participer à différents tournois sportifs, afin de favoriser l'échange et la connaissance des camarades, de manière à commencer l'année sur une note sportive et sympathique.

Cette évaluation permettra aux enseignants/CPE de se réunir fin septembre sur un temps, pour échanger sur la situation des élèves, en se basant sur d'une part le ressenti de l'élève et d'autre part sur le ressenti de l'enseignant lors de cette première période. Nous nous baserons sur les fiches de liaison émises précédemment en Juin, ou encore sur les réunions, s'il y en a, d'échanges entre CPE. Ainsi, des solutions pourront être envisagées et permettre un accompagnement de l'élève plus réactif et donc plus efficace.

Il serait judicieux d'envisager la distribution d'un mini-questionnaire aux nouveaux élèves (questions ouvertes) sur les bénéfices des portes ouvertes de mars (attentes, apports personnels, points positifs et négatifs, ...), afin de recueillir des pistes d'actions pour l'organisation des portes ouvertes l'année suivante.

Ce calendrier sera similaire chaque année. Il sera à modifier en fonction des nouveaux questionnaires, de l'évaluation, du nouveau diagnostic et des avis généraux de chacun.

6. Décrire les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour les contrecarrer

<u>Difficultés</u>	<u>Moyens mis en œuvre</u>
Les emplois du temps des élèves	Appel à candidatures reposant sur le volontariat des élèves. Travail de réflexion et de réalisation lors de la pause méridienne.
Les emplois du temps des personnels	Se servir des journées de récupération des ponts ou jours de vacances pour mettre en place des groupes de travail avec les personnels.
La correspondance de ces emplois du temps. Quel créneau pour se rencontrer?	Ne pas impacter sur les emplois du temps de tout le monde. Mettre par exemple les groupes de travail en fin de journée ou le mercredi après-midi si les transports le permettent. De même, la pause méridienne est à privilégier ou encore sur les cours d'accompagnement personnalisé. Dans ce sens, un module « mise en place de projet » permet de rendre davantage autonomes les élèves. Les autres enseignants seront au courant et les élèves devront rattraper grâce à l'ENT les enseignements manqués.
La méfiance de certains personnels : Argumenter sur l'utilité de ce projet et qu'il n'est pas pris sur le temps des cours des élèves et/ou des enseignants.	Promotion du projet en conseil pédagogique en mettant en évidence les bienfaits d'un tel projet tels que favoriser l'implication des élèves, lutter contre l'absentéisme scolaire et le décrochage scolaire, et plus globalement favoriser la réussite des élèves.
Besoin d'un réel investissement de tous les acteurs du projet.	Calendrier pré établi et dates communiquées à tous par avance. Promotion du projet afin de susciter l'adhésion des différents acteurs pour qu'ils deviennent parties prenantes du projet.
D'autres difficultés apparaitront	Il faudra connaître les paliers sans remettre en jeu le calendrier et l'investissement des acteurs.
Achat du matériel	Prévoir avec l'agent comptable dès le mois de septembre (construction du budget) pour obtenir des fonds pour l'achat de matériels. Sollicitation du FSE en fonction du budget dont il dispose.

7. Construire un projet ralliant des personnels divers (partenaires internes/externes).

Grâce aux différentes instances telles que le conseil d'administration ou bien le conseil pédagogique, grâce au CVL et aux assemblées des délégués, l'intégralité des personnels et des acteurs de la communauté éducative seront informés et sollicités dans le but d'une plus grande mobilisation.

Ce projet ne demande pas d'importants moyens financiers. Il s'agit plutôt d'un travail chronophage basé sur le volontariat. Toute la difficulté est alors de réussir à mobiliser les

personnels et à les impliquer dans le projet d'orientation. Si un financement est nécessaire, il le sera surtout pour l'obtention de matériel pour réaliser la vidéo.

Les associations de quartiers, d'anciens élèves et l'association sportive de l'établissement peuvent nous aider dans la mise en place du projet. Ils peuvent même nous apporter une aide financière.

8. Élaborer une grille de critères concrets (quantitatifs/qualitatifs) pour évaluer le projet.

Critères quantitatifs :

- Le taux d'élèves s'étant réorienté à l'issue de l'année en classe de seconde est à analyser chaque année, afin de mesurer le bénéfice des actions conduites en faveur de choix d'orientation réfléchie.
- Le nombre de sortie de l'établissement sans avoir obtenu un diplôme ou le nombre d'élèves ayant décrochés du système grâce aux GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) au sein des établissements et à la MLDS (Maison de lutte contre le Décrochage Scolaire).
- L'effectif de l'établissement et les ouvertures ou fermetures de classes.
- L'évolution du nombre d'élèves demandant une orientation post-bac.

Critères qualitatifs :

- Le retour des élèves de troisième lors des passages dans les collèges (Avec un questionnaire simple ou encore lors d'un débriefing avec les élèves à la fin de la présentation ?)
- Le ressenti de l'équipe pédagogique sur l'action menée lors des divers échanges (conseil pédagogique),
- Le retour des questionnaires des élèves de seconde.

9. Prévoir un plan de communication sur le projet.

Le plan de communication doit intégrer toutes les étapes de l'action, mais doit surtout mettre en avant le dynamisme du lycée et de son personnel. Le travail en partenariat et en collaboration avec l'ensemble des équipes doit être une vitrine de l'établissement scolaire.

- Le site internet du lycée est le premier portail d'accès aux informations concernant l'établissement et ses actions. Il est indispensable de tenir à jour les informations qui y sont publiées et de mettre en avant le principe, le but et l'évolution de l'action.
- L'Environnement Numérique de Travail (ENT) « LEO » est un portail collaboratif permettant d'accéder à un ensemble de services numériques. L'ENT mis à la disposition des lycées, des parents et des personnels est un outil d'information et de

communication partagé entre tous. Il est indispensable de s'appuyer sur ce service pour faire la promotion de l'action.

- La presse locale ne doit pas être mise de côté. Il est indispensable que cette action soit mise en avant dans la presse écrite.

Ressources Documentaires

Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation ([Bulletin officiel du 25 juillet 2013](#))

[Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013](#) d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

[Décret n° 2013-782 du 28 août 2013](#) fixant les règles relatives à la composition et au fonctionnement des conseils des écoles supérieures du professorat et de l'éducation

[Préparation de la rentrée 2015](#) (circulaire n° 2015-085 du 3 juin 2015)

[Mission des conseillers principaux d'éducation](#) (circulaire n° 2015-139 du 10 août 2015)

[Décret n° 2011-990 du 23 août 2011 modifiant le décret n° 91-290 du 20 mars 1991 relatif au statut particulier des directeurs de centre d'information et d'orientation et conseillers d'orientation-psychologues](#)